

119, rue de l'église
60680 GRANDFRESNOY
Téléphone : 03 44 41 47 26
Télécopie : 03 44 41 17 50
Messagerie :
mairie@grandfresnoy.fr
Site : www.grandfresnoy.fr

Feuille d'informations n°101

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Cette année restera ancrée dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Un virus a modifié nos habitudes de vie et de travail suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir la solidarité sous toutes ses formes qui nous a permis de traverser les instants les plus difficiles et continuer pour ceux à venir. Courage à nos associations, certaines privées d'activités, pour d'autres le fonctionnement est restreint au protocole sanitaire. Gardez toute l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Je suis triste également de constater sur la Commune, chers administrés, l'accroissement d'incivilités depuis plusieurs mois dans le village :

TROP D'INCIVILITÉS

De nombreuses plaintes sont rapportées en mairie : véhicules mal garés, vitesse exagérée de certains conducteurs, **aucune rue n'est épargnée.** :

Le Conseil Municipal réfléchit à un arrêté municipal du Maire instaurant une limitation de la vitesse des véhicules à moteur de « **30 km à l'heure dans tout le village** ». Pour la ZAC du Clos Housard, les rues sont courtes et il y a beaucoup d'enfants, un arrêté limitant la vitesse des véhicules à moteur à **20 km à l'heure** serait judicieux.

Sur la place Aristide Briand, lieu où est la concentration des commerces, des places de parking sont parfois occupées des semaines par des véhicules stationnés sans bouger. Des aménagements sont à l'étude, des enlèvements de voitures sont préconisés. **Le village a besoin de conserver ses commerces !**

Pour les jeunes : les motos ne sont pas des jouets, elles ne sont pas faites pour s'amuser, ni rouler sur une roue. Pour les pétarades, gênant la tranquillité des riverains, des contrôles de décibels et tapage seront effectués par la gendarmerie.

Les crottes de chiens on y revient à chaque fois, des surprises guettent les contrevenants : ce qui est à César sera rendu...

Afin de faciliter le passage des piétons les bacs de collecte des déchets doivent être rentrés le plus tôt possible une fois la collecte effectuée et ne pas rester sur le trottoir jusqu'au prochain passage.

Les lieux des bennes à verre sont régulièrement pris pour des dépotoirs. Ils sont chaque semaine nettoyés par nos agents communaux : **c'est anormal.**

Mesdames et Messieurs, le Conseil Municipal ne voulait pas y venir dans l'immédiat, la plupart de nos villages voisins ont franchi le pas avec succès, ils multiplient les caméras dans les lieux sensibles. Cela fonctionne mais c'est un coup important malgré les subventions de l'Etat. **Augmenter les impôts, ce n'est pas juste mais cela sera nécessaire.**

Le monde idéal n'existe pas mais ces situations ne sont pas inéluctables. Le Conseil Municipal agit pour lutter contre ces excès, mais c'est aussi l'affaire de tous. Continuons à agir, à relever des défis, pour que ce manquement aux règles de vie en collectivité ne devienne pas notre quotidien !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Ivan WASYLYZYN



Région
Hauts-de-France

ANTENNE REGIONALE :

Dans chaque antenne, vous êtes accueillis par des agents de la Région, spécialement formés pour vous renseigner :

- Emploi : Proch'Emploi, aides aux entreprises...
- Formation : aides à la formation professionnelle, plan apprentissage, bourse d'études ...
- Aides aux particuliers: aide au transport aux particuliers qui utilisent leurs véhicules pour aller travailler, aide à la garde d'enfant et à la mobilité...

Ce service d'information et d'écoute vous accompagne dans la constitution de vos dossiers que vous soyez un particulier, un responsable associatif, un chef d'entreprise, un artisan, un agriculteur, un élu local...

Les agents des antennes sont aussi à votre écoute pour identifier des besoins nouveaux et les faire remonter aux services de la Région.

Infos pratiques

Antenne Régionale de Clermont

4 avenue des Déportés - Clermont (60)

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 03.74.27.30.40

Antenne-clermont@hautsdefrance.fr

Plus d'informations sur :

Hautsdefrance.fr/prochedevous

**POUR TOUTE QUESTION
SUR LES DISPOSITIFS
D'AIDE DE LA RÉGION,
UN SEUL NUMÉRO :**

0 800 026 080

Service & appel gratuits



A Grandfresnoy :

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) de verre rue du Coquet ont été déplacés.

Un PAV verre est désormais situé au clos Housard- rue des Zocqs

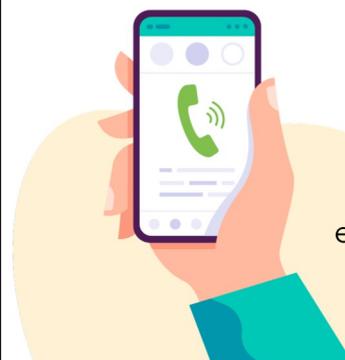
Les autres PAV sont situés :

- Rue de la Croix Blanche
- Rue du Palais (face au stade)
- Rue du Chemin Vert
- Rue du Moulin (près du cimetière)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



0 800 360 360

service et appel gratuits

Numéro d'appui
aux personnes
en situation de handicap
et aidants

Ce numéro vous met en relation avec les acteurs du handicap près de chez vous. Organisés en « communauté 360 », ils vous apportent des solutions adaptées.

handicap.gouv.fr/0800360360

DROIT A L'IMAGE ET PROTECTIONS DES DONNEES

La commune de Grandfresnoy va publier son bulletin municipal en début d'année prochaine. Si vous souhaitez diffuser une information (naissance, mariage etc...), merci de nous faire parvenir votre identité et photos ainsi que l'**autorisation** de l'utilisation de celles-ci (disponible en Mairie).

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite pour cette utilisation.



PRÉFÈTE DE L'OISE **BESOIN DE CONSEILS OU D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR LA GESTION DE VOTRE BUDGET ?**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, et afin d'accompagner les personnes dans la gestion de leur budget, de prévenir les situations de surendettement et de malendettement, et de renforcer, en cas de difficultés, l'efficacité de la procédure de surendettement, dans le cadre des commissions de surendettement des particuliers, par un accompagnement personnalisé, un réseau de quatre points conseil budget a été mise en place dans l'Oise.

Télécharger la plaquette d'information sur le lien suivant :

<https://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Cohesion-sociale-Jeunesse-Sport-et-Vie-Associative/Solidarite-hebergement-logement-et-populations-vulnerables/Maintien-dans-le-logement/POINT-CONSEIL-BUDGET/Qu-est-ce-qu-un-PCB>

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera ouverte pendant les vacances scolaires, bien sûr en appliquant les mesures barrières.

Uniquement les lundis 19 et 26 octobre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.

L'équipe des bénévoles



LA FIN DU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION THERMIQUE DE L'HABITAT

La loi du 24 juillet 2020 encadre le démarchage téléphonique. Dans ce cadre, elle va jusqu'à interdire le démarchage téléphonique qui a pour objet les travaux d'amélioration thermique ou de production d'énergie renouvelable.

Toutefois les dispositifs d'aide évoqués par les démarcheurs téléphoniques continuent d'exister. Ils sont nombreux et performants :

- Aides de l'ANAH et MaPrimeRénov'
- Aides d'Action Logement
- Aides de la CAF et de la MSA
- Crédit d'impôt
- Eco-PTZ
- Dispositifs à 1€
- ...

Toutes ces aides ont leur pertinence mais encore faut-il savoir identifier celles qui sont adaptées à la situation de chacun .

Les conseillers info énergie de l'ADIL conseillent les particuliers sur leur programme de travaux puis sur les aides financières et fiscales qu'ils peuvent demander.

Pour consulter des conseillers info énergie de l'ADIL : 17 rue Jean Racine , 60000

BEAUVAIS — 03.44.48.61.30 - www.adil60.org



LA MISSION LOCALE DE COMPIEGNE

La mission locale a pour but de proposer un accompagnement aux jeunes (16-25 ans) vers l'emploi ou la formation professionnelle. Ses conseillers vous reçoivent à Estrées-St-Denis ou à Compiègne au 12-14 rue St Germain (03.44.36.34.44)

Le pôle entreprises de la mission locale peut vous mettre en relation avec les employeurs du territoire, les conseillers peuvent vous aider dans votre orientation professionnelle notamment par des immersions en entreprises ou par la rencontre des parrains et des marraines issus du monde professionnel.

Vous pouvez rencontrer des partenaires lors de leurs permanences à la mission locale (Armée de l'Air, gendarmerie, CFA bâtiment...) ou être informé sur différents dispositifs (service civique, Epide* ...) ou participer aux ateliers (code de la route, mobilité, numérique ...).

Des informations sur la mission locale sont disponibles sur le « Facebook - Mission locale de Compiègne »

Les permanences se tiennent à la Mairie d'Estrées-St-Denis sur Rendez-vous au 03.44.36.44.44 le mercredi matin ou à la mission locale de Compiègne.

*Epide : établissement pour insertion dans l'emploi

RAPPEL : CONCOURS PHOTOS

Vous avez jusqu'au 31 octobre 2020 pour nous faire parvenir vos photographies.

Renseignements sur le site de la Mairie.

www.grandfresnoy.fr

Baccalauréat avec mention

Les titulaires du baccalauréat 2020 ayant obtenu la mention très bien ou bien peuvent se manifester en mairie avant le 1er décembre 2020 munis de leur bulletin de notes.



Cette année le téléthon aura lieu le samedi 05 décembre 2020 et effectuera uniquement le défilé du char sauf évolution de la situation sanitaire



CANARDS

Interdiction de donner à manger aux canards, les contrevenants seront sérieusement punis. Suivant l'arrêté n° 1350 du 18 Juin 2020, la gendarmerie est en droit de verbaliser.

CAMPAGNE BETTERAVIERE

La sucrerie a démarré les transports de betteraves.

La durée de la campagne est estimée à 120 jours.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Compte tenu du contexte actuel, il y aura juste un dépôt d'une gerbe au monument aux morts par les élus présents.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021 - des enfants nés en 2018

Les parents sont invités à venir en mairie pour procéder à l'inscription de leurs enfants. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.